



Choisir son avenir



Choisir son avenir

Centre d'orientation & d'examens psychologiques

Pour tous les jeunes de la maternelle jusqu'au premier emploi

### ■ LA MISSION DU COREP

La vocation du COREP est d'aider chacun à trouver son épanouissement et son accomplissement dans son parcours d'apprentissage. A travers sa mission éducative et sociale au profit de ses membres adhérents, le COREP souhaite être un acteur déterminant dans la lutte contre les échecs scolaires, la prévention des erreurs d'orientation des jeunes, du décrochage scolaire et de l'exclusion sociale.

L'association œuvre ainsi pour la bonne intégration des jeunes dans la société.

### ■ NOS VALEURS

Les psychologues du COREP observent le code de déontologie des psychologues, notamment en termes de rigueur, intégrité, objectivité et respect de la confidentialité.

L'ensemble de l'équipe du COREP adopte un regard bienveillant et positif sur chaque personne rencontrée, dans un esprit de service, et dans le strict intérêt des enfants, des jeunes et de leur famille.



18 rue de Varenne  
75007 PARIS

Tél : 01 44 39 74 10

contact@corep-orientation.org

[www.corep-orientation.org](http://www.corep-orientation.org)

Métro : Rue du Bac ou Sèvres Babylone  
lignes 10 et 12

Bus : lignes 39, 63, 68, 69, 70, 83, 84, 87, 94

Choisir son avenir



[www.corep-orientation.org](http://www.corep-orientation.org)

## ■ QUI SOMMES-NOUS ?

Le COREP a été créé en 1941 par la SPAEEM, association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

Le COREP aide les enfants, adolescents et jeunes adultes à :

- réfléchir à un projet d'orientation scolaire et professionnelle adapté
- comprendre et faire face à d'éventuelles difficultés scolaires ou d'apprentissage

Son équipe de 12 psychologues expérimentés, son sérieux et son professionnalisme font du COREP une institution de référence, spécifique et unique pour l'accompagnement et l'orientation des jeunes.

## ■ QUEL EST NOTRE RÔLE ?

Grâce à un savoir-faire développé au fil des années et des outils constamment réactualisés, le COREP apporte son expertise pour :

- aider les jeunes à faire un choix d'orientation en cohérence avec leurs aptitudes et leurs aspirations, en tenant compte des besoins de la société
- répondre aux questions qui se posent durant leur parcours d'études, notamment si des difficultés entravent la progression de leurs apprentissages
- éclairer les parents, volontairement intégrés à la démarche

Le travail en équipe des psychologues permet un regard croisé sur les problématiques posées. Il garantit la fiabilité et la qualité des conclusions proposées aux familles.

## ■ À QUI S'ADRESSE LE COREP ?

Le COREP est à l'écoute des jeunes et de leur famille, depuis la maternelle jusqu'à l'arrivée sur le marché du travail.

Il propose ses services à tous, sans exception ni discrimination, en contrepartie d'une participation financière limitée, motivée par son projet associatif.

Une commission sociale permet de réduire le montant des participations habituellement demandées pour les familles en difficultés financières, en fonction de leurs ressources, du quotient familial, et/ou des difficultés exprimées par celles-ci.



## ■ QUE PROPOSE LE COREP ?

### Au Centre, Paris 7<sup>ème</sup>

Le centre propose essentiellement trois types de bilans :

- **Bilan d'orientation** (de la 3<sup>ème</sup> à la Terminale)
- **Bilan psychologique et d'orientation approfondi** (de la maternelle à la Terminale)
- **Bilan psychologique d'orientation Bac +** (du niveau Bac à la recherche d'un emploi)

Ils se déroulent en 2 temps (parfois 3 pour les plus âgés), espacés d'1 semaine, alternant la passation de tests psychométriques et des entretiens individuels avec le jeune (en partie seul) et ses parents.

L'interprétation, la restitution des tests et les entretiens sont effectués par des psychologues spécialisés dans la prise en charge des enfants et des jeunes et possédant une connaissance approfondie du système scolaire et universitaire et des caractéristiques du marché de l'emploi.

**Objectifs**, suivant la demande :

- accompagner le jeune dans ses choix d'orientation scolaire, universitaire et/ou professionnelle, en mettant en regard sa situation personnelle et familiale, ses capacités et ses motivations, par rapport aux possibilités de formation et au marché de l'emploi
- répondre, pour les jeunes après le Bac, à leurs questionnements sur une éventuelle réorientation, ou une reprise d'études (si elles ont été interrompues). Les aider pour leur orientation professionnelle à l'issue de leurs études
- apporter des éléments de compréhension sur d'éventuelles difficultés scolaires, d'apprentissage, relationnelles ou comportementales des enfants et des jeunes dans le cadre de leurs études, et proposer des solutions adaptées
- aider à résoudre d'éventuelles difficultés d'ordre personnel du jeune, en lui proposant, si besoin, un soutien extérieur adéquat (orthophoniste, psychomotricien, psychothérapeute...)

### Dans les établissements scolaires

Les mêmes services peuvent être proposés aux établissements scolaires, dans leurs locaux ou au Centre.

Les bilans sont adaptés en fonction de la demande de l'équipe pédagogique. Chaque année, une trentaine d'écoles, collèges ou lycées font appel au COREP.

Il suffit de contacter la direction de l'association, un rendez-vous sera fixé pour envisager les modalités d'une collaboration.



## Pourquoi faire appel au Corep ?

Face à une situation économique difficile et à des perspectives d'avenir incertaines, la lutte contre l'échec scolaire et l'orientation scolaire et professionnelle sont des enjeux majeurs pour les jeunes, les familles et les enseignants.

L'expérience acquise et le savoir-faire reconnu du COREP permettent d'aider les élèves et les étudiants à mieux définir leur projet de vie.

Chaque année, environ 3 000 jeunes et leur famille bénéficient ainsi d'une écoute et de conseils personnalisés.

